

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP108 Économie			
Code	ECRP1B08RP108	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de découvrir les environnements économiques dans lesquels il évolue.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
- 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
 - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
 - 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- D'identifier les grands principes d'organisation micro et macro économiques
- D'analyser et d'établir des liens avec l'activité socio-économique selon ces principes
- De présenter et d'explicitier le modèle économique dominant et d'en décoder son impact sur une situation socio-économique.
- D'identifier et d'expérimenter des processus de créativité

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B08RP108A Économie 36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP1B08RP108A Économie 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Économie			
Code	20_ECRP1B08RP108A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de découvrir les environnements économiques dans lesquels il évolue.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- D'identifier les grands principes d'organisation micro et macro économiques
- D'analyser et d'établir des liens avec l'activité socio-économique selon ces principes
- De présenter et d'explicitier le modèle économique dominant et d'en décoder son impact sur une situation socio-économique.
- D'identifier et d'expérimenter des processus de créativité.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le problème économique et le cadre de notre économie
Les actes et les agents économiques
La production, la répartition, la consommation et les investissements
La monnaie
Les cycles économiques
Séminaire de créativité

Démarches d'apprentissage

Travail en autonomie
Approche inductive
Approche par situation-problème
Analyse d'articles de presse
Approche interactive
Conférences, théâtre, cinéma

Dispositifs d'aide à la réussite

Une évaluation formative est prévue en octobre-novembre
Des exercices permettent de s'entraîner
Une séance de « questions-réponses » est prévue au dernier cours avant l'examen

Ouvrages de référence

Collection « Economie » dirigée par Michel Odrovic, Editions De Boeck-Wesmael,
Economie 1 - Les Ménages et les Entreprises
Economie 2 - L'Etat et le Reste du Monde
Economie 3 - Economie générale : approche microéconomique
Economie 4 - Economie générale : approche macroéconomique
« Principes d'Economie politique » par E.Wauthy et P.Duchesne. Editions La Procure-Namur
« L'économie en 100 et quelques mots d'actualité » de C Degryse. Edition De Boeck Université

Supports

Syllabus
Notes de cours
Power Point
Reportages
Conférences

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de la production journalière (30%) se fera par une interrogation et des travaux durant l'apprentissage. Elle tiendra aussi compte de l'investissement et de la production au processus de créativité.

Les étudiants n'étant pas présents lors de l'interrogation ne pourront la présenter qu'à condition d'avoir remis une copie

de leur certificat médical au professeur. Les interrogations couvertes par un CM seront présentées dès le cours de la reprise.

L'évaluation finale (70%) de cette activité d'apprentissage se fera en partie avec des choix multiples et en partie avec des questions ouvertes, des applications et des exercices.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	30				
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).